

Arrêté

Générale

colonial

# Arrêté n° 172 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances

n° 172

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
22 mars 1941

Numéro JO  
n° 532 du 31/03/1941

Date du numéro  
31 mars 1941

## VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur.

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1544, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884,

## TEXTE INTÉGRAL

### Art. 1er

Sont promulgués à la Côte française des Somalis et dépendances : 1° La loi du 21 octobre 1940 relative à l'arrondissement au dixième des recettes et des dépenses publiques. 2° L'instruction du Ministère des finances du 11 décembre 1940 pour l'application de la loi du 21 octobre 1940 relative à l'arrondissement au dixième des recettes et des dépenses publiques. 3° Le décret du 13 novembre 1940, relatif aux délégations de solde. 4° Le décret du 6 décembre 1910 modifiant l'article 50 du décret du 1 novembre 1928, modifié par le décret du 10 août 1938, relatif à la Caisse intercoloniale des retraites. 5° La loi du 11 décembre 1940, relative à la résiliation des marchés passés par les colonies pour les besoins de la défense nationale. 6° Le décret du 18 décembre 1940, relatif à la Caisse intercoloniale des retraites. 7° Le décret du 23 décembre 1940 portant ouverture de crédits au budget local de l'exercice 1940. 8° L'arrêté du 26 décembre 1940 portant reclassement des agents des services civils en ce qu'il concerne MM. Roussel (Au guste) et Trobas (Marcel). 9° L'arrêté du 31 décembre 1940 fixant les modalités de reclassement des fonctionnaires coloniaux relevés de leurs fonctions. Art. 2.—Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel après avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires.

NOUAILIETAS